

## QUESTION ÉCRITE AU GOUVERNEMENT

**M<sup>me</sup> Éliane TEVAHITUA**

*Représentante à l'assemblée de Polynésie française*

N° 73/2022/GTH/CAB/ET/et  
*Taraho'i*, le 20 juin 2022.

À

**Monsieur Édouard FRITCH**

**Président de la Polynésie française en charge du tourisme et des relations internationales**

**Objet : protection de l'emploi local**

**Monsieur le Président, ia ora na,**

Le samedi 18 juin, les Polynésiens ont massivement répondu à l'appel des urnes. Ils ont pacifiquement et démocratiquement porté leur choix sur les trois candidats du *Tavini huiiraatira* en lice contre les candidats de votre majorité.

En cela, les soixante-et-un mille quatre cent trente-huit électeurs et électrices de tous bords politiques qui ont voté pour MM. LEGAYIC, CHAILLOUX et BROTHERSON ont fait acte de résistance à votre endroit.

Ils ont souhaité à travers leur bulletin de vote vous adresser un message fort, une mise en garde à laquelle j'espère, vous ne resterez pas sourd.

Les électeurs ont sanctionné votre absence de volontarisme lorsqu'il s'est agi de protéger et promouvoir l'emploi local. À cet égard, me semble-t-il, l'échec électoral de votre ancienne ministre de l'emploi de 2018 à 2021 est à mettre en perspective avec votre inaction sur cette problématique pourtant centrale de la protection de l'emploi local.

Les électeurs ont également sanctionné des pratiques, des choix que vous n'avez eu de cesse de cautionner voire même d'encourager : l'embauche de deux expatriés aux postes de directeurs des filiales du groupe OPT, le recrutement par votre nouvelle ministre de l'emploi de sa directrice de cabinet à Paris et la rémunération à prix d'or de votre directrice de cabinet, l'épouse de l'actuel ministre des finances. Ce népotisme, les Polynésiens n'en veulent plus et attendent de vous des décisions fortes.

De même, les électeurs ont signifié leur immense colère devant votre complaisance à l'égard de l'État. Alors que la loi sur l'égalité réelle entre les Outre-mer et la métropole (loi EROM) est censée

privilégier le retour des fonctionnaires ultra-marins dans leur pays d'origine, l'Etat décide d'affecter des fonctionnaires de police métropolitains alors que sept fonctionnaires de police Polynésiens attendent leur affectation au *fenua*. Les Polynésiens ont sanctionné votre complaisance.

Monsieur le Président, nos concitoyens s'interrogent de la même manière sur le sort des nombreux Polynésiens, agents, contrôleurs et inspecteurs des douanes, des impôts qui ont brillamment réussi les concours nationaux et ne parviennent pas à rentrer dans leur propre Pays pour y exercer leurs compétences et leurs talents. Les Polynésiens ne comprennent pas pour quelle raison huit agents Polynésiens de la direction des finances publiques se sont vus refuser leur affectation dans leur propre Pays quand dans le même temps vous décerniez la médaille de l'ordre de Tahiti nui au directeur des finances publiques pour bons et loyaux services. Les Polynésiens ont sanctionné votre duplicité.

Comment expliquerez-vous à notre jeunesse polynésienne qui se destine aux métiers de l'enseignement que seuls deux lycées d'enseignement publics sur dix sont dirigés par des proviseurs polynésiens expérimentés (le lycée hôtelier de Tahiti et le lycée professionnel d'*Uturoa*), et six collèges sur vingt-cinq quand les lycées les plus importants par leurs effectifs, Le Diadème et Paul Gauguin, sont systématiquement dirigés par des expatriés métropolitains qui se réservent les meilleurs postes ?

Quand exigerez-vous de votre Ministre de l'Éducation qui a pourtant pleine compétence pour décider des nominations et affectations des directeurs d'établissements publics, que les postes de proviseurs et principaux soient **systematiquement** occupés par des Polynésiens ? Nous disposons actuellement d'un vivier de sept principaux et proviseurs adjoints polynésiens compétents qui n'attendent que la décision de votre ministre pour occuper ces postes.

Quand exigerez-vous de votre ami le Président MACRON, que les Polynésiens candidats à l'expatriation en France pour les besoins de leur formation de fonctionnaires, puissent bénéficier des mêmes droits que leurs homologues métropolitains qui sont mutés chez nous : conservation de l'indexation, prime de départ, prime de déménagement, prime d'éloignement ? Devrons-nous nous résigner à être considérés comme des citoyens français au rebut ?

Monsieur le Président, je forme le vœu que vous ne restiez pas sourd et aveugle à cet appel au changement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



**M<sup>me</sup> Éliane TEVAHITUA**